

Internet

Les exploits des handicapés enfin reconnus

ILS SONT non-voyants, tétraplégiques, amputés des deux jambes ou atteints de la sclérose en plaques. Ils ont vaincu le Mont-Blanc avec des béquilles, traversé Sète à la nage, affronté les dunes du désert marocain en quad ou sauté en parachute. Lancé aujourd'hui, un site Internet français inédit — www.ehandicapworldrecords.org — recense et valide les défis et les records (non homologués par les fédérations handisport) de personnes handicapées de l'Hexagone, mais aussi de toute la planète.

C'est une première... mondiale à l'heure où, hasard de l'actualité, un Sud-Africain amputé des deux jambes, Oscar Pistorius, a été autorisé à concourir pour les qualifications aux JO de Pékin avec ses prothèses en fibre de carbone.

« A ce jour, il n'existait rien pour valoriser la concrétisation des défis des personnes diminuées physiquement. C'est aussi une manière de promouvoir leur exemple, de donner envie », s'enthousiasme Luc Costermans, non-voyant de 42 ans domicilié dans la Drôme. Cet auteur

d'un tour de France aérien en 2006 est, aux côtés d'un huissier de justice et du directeur de la station du mont Ventoux, à l'origine de cette initiative 100 % bénévole soutenue par Bernard Laporte, secrétaire d'Etat aux Sports. Un beau projet parrainé, entre autres, par Philippe Streiff, ancien pilote de F1 devenu tétraplégique à la suite d'un accident lors d'essais au Brésil en 1989, ou l'ex-perchiste Sergueï Bubka, membre du Comité international olympique.

Pour célébrer l'arrivée du nouveau venu sur la Toile, quatre défis

vont être relevés ce matin du côté d'Avignon (Vaucluse) dont l'ascension, en tandem, du mont Ventoux par un non-voyant, un saut en parachute d'une altitude de 6 000 m sous oxygène d'un fonceur ayant la sclérose en plaques, un marathon en fauteuil roulant en relais, ou encore le pilotage d'un hors-bord par un tétraplégique.

Dépassement de soi

« De la visibilité va être offerte à celles et ceux qui se dépassent », résume Delphine Le Sausse, championne du monde de ski nautique handisport. Il s'agit bien là d'une reconnaissance officielle pour les compétiteurs hors-norme, modèles de dépassement de soi. Car dans le célèbre « Guinness des records », les prouesses des handicapés n'ont pas leur place. « Nous essayons d'inclure un nombre le plus large possible de disciplines et par conséquent nous devons nous concentrer sur les records absolus plutôt que ceux qui sont spécifiques », explique la société Guinness World Records, basée à Londres, qui « ne reconnaît pas » les exploits réalisés par les non-valides. Sur www.ehandicapworldrecords.org, site disponible en français, en anglais et en espagnol, chaque prouesse, pour être mise en lumière, doit être certifiée par un comité d'experts composé de médecins, d'un avocat, d'un officier de gendarmerie ou d'un pilote de ligne. « Il y a une déontologie et des règles à respecter aussi strictes que celles destinées aux valides », prévient Jean-Yves Borel, huissier de justice et cofondateur du site.

VINCENT MONGAILLARD

Espace

Une sonde de plus sur Mars



Une vue d'artiste de la sonde Phoenix. (AFP/NASA.)

C'EST un peu l'embouteillage en ce moment sur la planète rouge ! Si tout s'est bien passé la nuit dernière, la sonde Phoenix devait en effet se poser en douceur au niveau du pôle nord de Mars, à 1 h 38 heure française, pour chercher dans la glace des traces éventuelles de vie. Une mission qu'accomplissent déjà depuis trois ans deux robots mobiles de la Nasa, Spirit et Opportunity, toujours vaillants malgré les températures extrêmes et les tempêtes de sable. Sans oublier les engins en orbite, occupés à cartographier et évaluer sous toutes les coutures les sols martiens. Ils ne sont pas moins de quatre, les américains Mars Global Surveyor, Mars Odyssey et Mars Reconnaissance Orbiter, sans oublier Mars Express, lancé par l'Europe. « Phoenix ne vise pas seulement à étudier le permafrost arctique martien, mais aussi à déterminer si cette région est habitable » pour de futurs explorateurs humains, souligne cependant un responsable scientifique de la mission.



A gauche : Luc Costermans, pilote non-voyant et cofondateur d'un site Internet qui certifie les records de personnes handicapées. A droite : Delphine Le Sausse, championne du monde de ski nautique handisport. (PHOTOPQR/« LE DAUPHINE LIBERE »/PATRICK ROUX ET DR.)



EN BREF

Education

Le ministre de l'Education Xavier Darcos a estimé hier, à Cannes, en marge de la remise du prix de l'Education 2008, « qu'il nous faut réformer tout simplement l'école de la République », et que « les défilés ne changeront rien à l'affaire ». Au lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation qui a rassemblé beaucoup moins de monde que les manifestations précédentes,

il a répété que « l'école française ne va pas mal », et qu'il « ne faut pas dramatiser la situation ».

Record

Sauf conditions météo défavorables, c'est aujourd'hui que le Français Michel Fournier, 64 ans, doit s'élancer dans l'Ouest canadien (4 heures heure locale, midi à Paris) dans sa tentative de record du monde de saut en chute libre.

Vos droits



MARIE-HELENE VOUS REPOND

Retard du vol : comment être indemnisé ?

Mon avion a été retardé pour un problème technique. De ce fait, j'ai raté une correspondance ferroviaire et un rendez-vous important. Comment réclamer ? JEAN (Strasbourg)

Les retards de vol constituent un problème récurrent et gênant, même si une assistance est souvent proposée aux passagers. Devoir annuler un ou plusieurs rendez-vous importants à la suite de ce genre d'incident est évidemment préjudiciable. Le règlement européen n° 261.2004 du 11 février

2004 est applicable pour le retard, l'annulation ou la surréservation d'un vol. Vous devez adresser une lettre de réclamation (en recommandé avec AR) auprès du service clientèle de la compagnie responsable. Si l'indemnisation ne vous convient pas ou que vous estimez que la compagnie en cause n'a pas respecté les dispositions du règlement européen en question, il vous est possible de saisir la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), bureau de la facilitation et des clients du transport aérien, 50, rue Henry-Farman, 75720 Paris Cedex 15.

Vous pouvez me joindre du lundi au vendredi en direct de 10 heures à 13 heures au 0.810.810.075 (prix d'appel local).

Ou par mail : marie-helene@leparisien.fr ; marie-helene@aujourd'huienfrance.com

GLASGOW

Prestwick

ville chaleureuse et chef d'oeuvre de l'architecture Ecossaise

À PARTIR DE

10

€

ALLER SIMPLE

TAXES ET CHARGES COMPRISES



Pour plus d'info
www.visitscotland.fr

RYANAIR

Réserved jusqu'au 29.05.08. Offre soumise à la disponibilité des vols et à certaines conditions. Frais de paiement par carte bancaire : 4.00€ par passager pour un trajet simple. Vols au départ de Paris (Beauvais).